

## PROCES VERBAL N°30 DES COMPETITIONS JEUNES

Réunion du : Jeudi 02.04.2026

A : 14H00

Président de séance : Stéphane BROCCQ (visio)

Présents : MME Claire MANTOUX. MRS. Michel UDOVICIC. Stéphane BROCCQ, Abde EL KHALFIOUI Anthony MARIOTTI, Youri CHERRAD, Jean-Marie TASTEVIN.

Absent excusé :

**Vu l'absence de MR Denis LASGOUTE, Président de la Commission, les Membres présents nomment M. BROCCQ Stéphane pour exercer la fonction de Présidente pour la séance du jour.**

**Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District.**

**A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).**

### Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°29 du 26.03.2026.

### REPORT DE MATCHES

U15D1 POULE UNIQUE

FC CALVISSON/ALES OL du 03.05.2026 **est avancée au mercredi 29 AVRIL 2026 à 17H30 sur les installations de CALVISSON (accord des deux équipes)**

### RETOUR CSR (POUR INFORMATIONS)

**U17 D1**

Pour la rencontre Bagnols Pont/Us Sommieres du 28.03.26

**Dit match perdu par forfait pour l'US SOMMIERES pour en reporter le bénéfice à BAGNOLS PONT sur le score de 3/0.**

**U16 TERRITOIRE**

Pour la rencontre St BEUCAIROIS FC/N.CHEMIN BAS du 28.03.26

**Dit match perdu par forfait pour N.CHEMINS BAS pour en reporter le bénéfice à ST BEUCAIROIS FC sur le score de 3/0.**

**U15 D1**

Déclare l'équipe **AS VERS forfait général.**

**U15 D4 POULE B**

Pour la rencontre LA CALMETTE/CALVISSON 2 du 29.03.26

**Dit réserve d'avant match de CALVISSON IRRECEVABLE**

**Réclamation après match de CALVISSON FONDEE**



Dit match perdu par pénalité -1 à l'équipe de LA CALMETTE sans en reporter le bénéfice à l'équipe de CALVISSON.

**U15 D4 POULE B**

Pour la rencontre BEAUVOISON/FC PAYS D'UZES du 29.03.26

Dit réserve avant match de BEAUVOISIN FONDEE

Dit match perdu par pénalité -1 à l'équipe de FC PAYS UZES pour en reporter le bénéfice à l'équipe de BEAUVOISIN sur le score de 3/0.

**U15 D3 POULE B**

Pour la rencontre MARGUERITTES 2/BELLEGARDE 1 du 22.03.26

Dit Réclamation n°1 de BELLEGARDE FONDEE

Dit Réclamation n°2 de BELLEGARDE FONDEE

Dit match perdu par pénalité -1 à l'équipe de MARGUERITTES sans en reporter le bénéfice à l'équipe de BELLEGARDE.

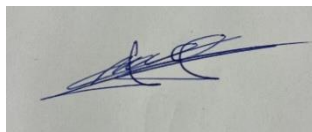
**COUPE GARD LOZERE U15, U17 et U19**

**Le tirage des ½ finales des Coupe Gard Lozere U15, U17 et U19  
se fera le jeudi 9 avril 2026 à 14h30 au district Gard Lozere.**

**Les clubs sont conviés.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**LE PRESIDENT DE SÉANCE**  
**M BROCCQ Stéphan**



**LA SECRETAIRE DE SEANCE**  
**Mme MANTOUX Claire**

